

## Synthèse sur la jeunesse en Basse-Normandie

### Groupe Inclusion sociale

#### Contexte et objectifs du groupe de travail

Le Comité de Pilotage du CRCOM3S du 3 mars 2015 a acté dans le cadre de l'animation de travaux partenariaux, la réalisation par ses membres d'une synthèse régionale sur la situation des jeunes en Basse-Normandie. Cette démarche a pour objectifs :

- de favoriser l'appropriation par l'ensemble des acteurs du plan Priorité Jeunesse des données descriptives et analyses existantes sur la situation des jeunes et les ressources locales du territoire en Basse-Normandie pour une vision partagée des enjeux de l'action publique et des solutions envisageables.
- de mettre en lumière les spécificités des jeunes bas-normands et sur les dispositifs et expériences positives pour être force de proposition dans le cadre de la réforme territoriale.

5 groupes ont été ainsi constitués pour réaliser ce travail autour des thématiques suivantes : Economie et emploi, Education, Inclusion sociale, Accès à la culture, aux sports et aux loisirs et Engagement, participation et mobilité internationale.

#### Principes et déroulé des travaux

L'inclusion sociale des jeunes passe par l'accès au droit, or celui-ci s'avère difficile pour nombre de jeunes en raison de la complexité des textes et de l'inflation législative et ce dans tous les domaines. Les droits sociaux des jeunes reposent de plus sur un régime d'exception qui gouverne leur ouverture de droits : logement, emploi, allocations... et en particulier, la définition de conditions d'âge spécifiques et très hétérogènes.

Si la jeunesse se situe entre l'enfance et l'âge adulte, elle est une construction sociale, une catégorie d'âge aux frontières floues et fluctuantes selon l'angle par lequel on l'analyse. A minima l'on peut la définir comme une période de transition plus ou moins longue vers l'âge adulte entendu comme accès à l'autonomie. Les groupes de travail ont retenu la tranche d'âge des 16-30 ans car elle marque notamment la fin de la période de l'obligation scolaire et la période d'accès à l'autonomie économique et sociale (accès au logement, à l'emploi, etc.) tout en tenant compte des évolutions sociétales (allongement des études, indépendance familiale et financière plus tardive ainsi qu'un âge moyen au premier enfant désormais à 30 ans). Cette approche par âge a été prise en compte chaque fois que les éléments statistiques et les études à disposition le permettaient, bien que la diversité des sources utilisées n'est pas toujours permis de s'y conformer.

Le groupe de travail « Inclusion sociale » s'est ainsi penché lors de 3 séances de travail en novembre et décembre 2015 sur les questions d'accès aux droits des jeunes en matière de santé, de logement et sur leur accès à l'autonomie financière. Pour chacun de ces aspects, quelques éléments de diagnostics ont été compilés afin de déterminer le profil santé des jeunes bas-normands, leurs conditions de logement et leur niveau de revenu. Les partenaires se sont ensuite attachés au recensement de dispositifs et expériences sur le territoire qui favorisent l'accès aux droits des jeunes.

#### Principaux constats/ Enjeux

En termes de **Santé**, L'enquête santé des bas-normands réalisée par l'ORS met en évidence que **les jeunes bas-normands interrogés sont globalement en bonne santé** mais qu'il y a des **points de vigilance** sur les **consommations addictives, la mauvaise alimentation** et une proportion importante de jeunes en **situation de détresse psychologique**. Des **points importants sont à retenir pour adapter les campagnes de prévention** :

- Des **jeunes femmes plus fragiles**
- Des **inégalités sociales de santé déjà présentes**
- Un **rôle central du médecin généraliste**

Les membres du groupe ont souligné l'**enjeu existant en termes de communication adaptée aux jeunes sur l'accès à leurs droits, notamment via Internet et sur le levier représenté par la communication par les pairs**. En effet, l'accès aux droits de santé et les démarches à effectuer ne sont pas une évidence pour les jeunes. Les inégalités de santé étant d'ores et déjà présentes dès la jeunesse, le groupe de travail a insisté sur l'intérêt de la prise en compte des questions de santé dans les actions de soutien à la parentalité. A également été mis en avant l'importance du travail, bien en amont de l'information sur l'accès aux droits, sur l'estime de soi, préalable nécessaire à une prise en charge de ses besoins de santé.

**Concernant le logement, il est à noter que les acteurs régionaux se sont particulièrement mobilisés sur la mise en œuvre d'enquêtes pour mieux connaître les jeunes en errance** et leurs difficultés, en termes de logement mais aussi de santé. Ces études sont encore actuellement en cours mais l'un des leviers d'ores et déjà clairement identifié repose sur la coordination des acteurs.

#### Besoins en observation/ Pistes de travail

La mutualisation des différents travaux des partenaires concernant les jeunes en errance pourrait faire l'objet d'un travail de synthèse pour capitaliser et diffuser leurs enseignements aux acteurs intéressés.

#### Membres du groupe de travail

Roselyne BOUST, ARS Normandie  
 Corine CHAPUT-LEBRAS, IRTS  
 Karine DENAIS, CRIJ Normandie  
 Annick DUPUIS, DDSCS Calvados  
 Marie-Christine GALINOU, FNARS  
 Romy GALLET, SAIO Calvados  
 Magali LESUEUR, AAJB  
 Fabienne LEDOUX, CAF Calvados  
 Arnaud MORANGE, IRTS  
 Carole PORNET, ARS Normandie  
 Laurence RIQUIER, DRDJSCS Normandie  
 Annabelle YON, ORS Basse-Normandie

## Études et expérimentations régionales sur la santé des jeunes

### Enquête Santé des Bas-Normands réalisée par l'ORS de Basse-Normandie: profil santé des jeunes âgés de 18-30 ans

La santé des jeunes est une priorité indiscutable pour les pays occidentaux et une problématique particulièrement prise en compte par les décideurs nationaux et régionaux. Ce thème est au cœur des stratégies gouvernementales au travers du Plan Priorité Jeunesse redéfini en début d'année 2013 qui vise à améliorer la situation des jeunes (en matière de formation, de lutte contre le décrochage scolaire, d'emploi, d'autonomie, de logement, de santé) et à encourager l'engagement de ces derniers dans le débat public. «Améliorer la santé des jeunes et favoriser l'accès à la prévention et aux soins» est ainsi l'un des treize chantiers que contient ce plan. Les initiatives menées pour comprendre les jeunes à travers leur état de santé et leurs comportements et ainsi les guider vers l'âge adulte en conservant leur « capital santé », sont donc très précieuses. Afin de mieux connaître la santé des Bas-Normands et notamment des jeunes Bas-Normands et de contribuer ainsi à certaines adaptations des politiques publiques qui y concourent, l'Observatoire Régional de la Santé de Basse-Normandie en collaboration avec la Maison de la Recherche en Sciences Humaines de l'Université de Caen et avec l'appui financier de l'Agence Régionale de la Santé (ARS), de la Région Basse-Normandie, du Conseil Général de l'Orne, de la Mutualité Sociale Agricole (MSA) et des sociétés Sanofi et Glaxo Smith Kline, a mis en œuvre une grande enquête santé auprès de 3 000 Bas-Normands. Après trois années d'un travail collaboratif et intense des différents partenaires, cette enquête a donné lieu à une dizaine de publications thématiques dont une consacrée aux jeunes. Derrière l'appellation générique « jeunes », il existe une grande diversité des conditions de vie et des comportements. La tranche d'âge choisie pour cette analyse thématique sur la jeunesse s'étend de 18 à 30 ans, incluant à la fois des personnes en fin d'adolescence et des jeunes adultes indépendants. La tranche d'âge est étendue à 30 ans et non pas 25 ans afin de prendre en compte les évolutions sociétales (allongement des études, indépendance familiale et financière plus tardive ainsi que l'âge moyen au premier enfant désormais à 30 ans).

Le profil social et économique, la perception et l'état de santé, ainsi que les comportements de santé dans toutes les dimensions que cela implique (habitude de vie, consommation de soins...) ont ainsi été étudiés et ont permis de déterminer un profil santé des jeunes Bas-Normands :

#### Un bon état de santé général, mais des points de vigilance à avoir

Si les jeunes Bas-Normands présentent un bon état de santé global, certains points restent néanmoins préoccupants. **C'est à ces âges que les consommations addictives à risque s'installent** et tout particulièrement la consommation ponctuelle excessive d'alcool ainsi que la consommation régulière de tabac (c'est d'ailleurs à cet âge que ces pratiques sont les plus fréquentes). **Les jeunes suivent également peu les recommandations d'une bonne alimentation** (consommation de fruits et légumes faibles, importance du grignotage...). Derrière une bonne santé perçue se cachent également chez les jeunes **des indicateurs de santé mentale préoccupants** avec notamment une **proportion inquiétante de jeunes en situation de détresse psychologique, ayant des pensées suicidaires ou bien ayant tenté de se suicider**. De plus, les situations de maigreur ou de dénutrition sont particulièrement présentes à ces âges comparativement à leurs aînés.

#### Des points importants à considérer pour adapter au mieux les campagnes de prévention

**Le sexe, une variable extrêmement discriminante sur une majorité des comportements de santé** : les jeunes femmes se déclarent en moins bonne santé, souffrent davantage de problèmes de santé mentale. Cependant, elles ont une consommation d'alcool et de tabac plus réduite, et présentent des habitudes alimentaires globalement meilleures. Enfin, elles ont davantage recours aux professionnels de santé que leurs homologues masculins.

**Des inégalités sociales de santé déjà présentes chez les jeunes de 18-30 ans** : pour la quasi-totalité des thématiques abordées, les jeunes Bas-Normands en situation de fragilité socio-économique présentent un état de santé ou des comportements de santé plus défavorables (santé perçue dégradée, maladies chroniques plus fréquentes, santé mentale plus fragile, consommation tabagique importante ....). Le statut professionnel intervient également avec deux catégories présentant une situation plus vulnérable en matière de santé (état ou comportement) : les chômeurs et les étudiants qui présentent des comportements de santé défavorables notamment en termes de conduites addictives à risque et de non recours aux soins.

**Le rôle central du médecin généraliste** : le médecin généraliste est le professionnel de santé le plus fréquemment consulté par les jeunes. Cette fréquence du recours en fait le professionnel au centre de la prise en charge de la santé des plus jeunes, susceptible de favoriser le recours à des soins de prévention (dentiste...).

#### Des outils pour informer et rendre les jeunes acteurs de leur santé : un enjeu de communication dont se sont emparés les acteurs en région

- ◆ **Le Comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté, outil pour projet d'éducation à la santé transversal avec élèves et parents**

Les partenaires ont mis en avant le Comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté (CESC), comme outil au service des acteurs de l'éducation à la santé. Cette instance de réflexion, d'observation et de veille a pour mission la définition et la mise en œuvre d'un projet d'éducation à la santé et à la citoyenneté qui permette à l'élève d'être responsable, autonome et acteur de sa prévention. L'intérêt majeur de ce dispositif est de travailler en équipe de manière transversale avec les élèves et les parents dans la préparation, la réalisation et l'évaluation d'activités d'éducation à la santé et à la citoyenneté. Le développement de Comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté inter-établissements, allant de l'école primaire au lycée, à l'image de celui mis en place sur le territoire du coutançais permet de plus un travail au long cours sur l'ensemble du parcours scolaire des élèves. Sur la base d'un diagnostic mené dans les établissements, le CESC du coutançais s'est orienté sur le climat scolaire et la prévention des addictions en impliquant 6 écoles, 8 collèges et 4 lycées.

Pour en savoir plus sur le CESC, vous pouvez consulter cette [fiche réalisée par l'INPES](#).



[Cliquez pour consulter l'enquête](#)

#### ◆ **Le « Sécumaton », outil de communication réalisé par des jeunes pour les jeunes**

Dans le cadre de la mise en œuvre de la fiche n°1 du Programme régional d'accès à la prévention et aux soins (PRAPS) relative à la connaissance des publics, un travail collaboratif entre Agence régionale de santé (ARS), IRTS de Basse-Normandie, les élèves de terminale Santé/Social de la promotion 2015 du lycée Jean Rostand, du Collège et Lycée Expérimental d'Hérouville-Saint-Clair, les CPAM (Calvados, Manche et Orne), la MSA et le RSI Normandie a permis la réalisation d'outils vidéos pour faciliter la compréhension des droits de santé par les élèves après enquête sur les connaissances et freins liés à l'accès aux droits de santé auprès de ces derniers. L'enquête ayant mis en évidence que les informations incontournables en matière de sécurité sociale et de droits de santé n'était pas une évidence pour les jeunes, 7 saynètes « sécumaton » d'environ 1 minute ont été réalisées avec les lycéens pour présenter : la sécurité sociale, la carte vitale, la complémentaire santé mutuelle, la CMU de base et la CMU-C, le médecin traitant, le parcours de santé coordonné et le tiers payant. Ces vidéos, accompagnées de leur fiche outil, sont téléchargeables sur le [site de l'ARS](#) et pourront ainsi être utilisées par les professionnels au contact des jeunes pour les appuyer dans leur accompagnement.



#### ◆ **La prise en compte d'Internet comme nouveau territoire des jeunes et de leurs parents : les Promeneurs du net dans la Manche**

Dans la Manche, à l'initiative de la Caisse d'allocations familiales (Caf), du Conseil départemental, de l'Etat et de la Maison des adolescents, un réseau départemental de Promeneurs du net a été structuré, avec une animation assurée par un salarié de la Maison des adolescents et un co-pilotage assuré par la Caf et les Centres d'Entraînement aux Méthodes d'Education Active (CEMEA). Ce réseau propose des rencontres départementales d'échange de pratiques et d'outils, des apports de contenu de formation et d'information, ainsi qu'un réseau social professionnel en ligne réunissant tous les professionnels investis dans l'expérimentation.

Chaque « Promeneur du Net » est salarié d'une structure de l'animation ou de l'éducation (Centres sociaux, MJC, Espaces publics numériques (EPN), des Foyers de jeunes travailleurs (FJT), des Points Information Jeunesse (PIJ)... Ils ont décidé de consacrer une partie de leur activité à une présence éducative sur internet. Elle peut se situer sur les sites, réseaux sociaux, forums, chats, blogs mais aussi les jeux vidéos utilisés par les jeunes et leurs parents et tout autre support numérique. Elle peut prendre différentes formes : conversation instantanée, échange, écoute, possibilité de mobiliser les jeunes sur un territoire, du conseil, de l'information, de l'accompagnement de projet...

Chaque structure est conventionnée avec la Caf et la Maison des adolescents de la Manche pour un financement et la participation à un réseau de professionnel. Animée par la Maison des adolescents, cette démarche permet des échanges sur les pratiques professionnelles et la construction d'un référentiel commun à ce nouveau mode de travail et de collaboration. Cette notion de présence éducative sur Internet a été intégrée à la convention départementale [PESL \(Projets Educatifs Sociaux locaux\)](#) qui lie la Caf, le Conseil départemental, la Mutualité sociale agricole, la Direction départementale de la cohésion sociale et l'Education nationale.

#### ◆ **Un guide thématique santé publié par le Centre régional d'information jeunesse Normandie Caen**

Un guide thématique santé recensant les aides et ressources à disposition des jeunes concernant leur santé que ce soit pour les démarches à effectuer pour s'assurer, les lieux de consultations et centres de soins ou encore les repères fondamentaux sur l'alimentation, le sommeil, la sexualité (lieux d'écoute et d'information) a été publié fin 2015. Ce dernier est disponible à la fois en version papier et [numérique sur le site du CRIJ](#).



### **Etudes et expérimentations relatives à l'accès au logement des jeunes**

#### **L'accès au logement autonome, critère de passage à l'âge adulte**


L'accès à un logement autonome est pour les jeunes un enjeu majeur dans la transition vers l'âge adulte. Il en constitue même, pour les sociologues, avec l'accès à l'emploi et la mise en couple stable l'un des trois critères de passage. L'âge moyen à la décohabitation se situe aujourd'hui en France à 23 ans alors que l'accès à un emploi stable se situe vers 27 ans et la mise en couple à peu près au même âge. Cet âge à la décohabitation situe la France dans une position médiane entre les pays d'Europe du nord où il est plus précoce, et les pays méditerranéens où il est beaucoup plus tardif<sup>1</sup>.

#### **Des dépenses de logement et de chauffage élevées, freins à l'autonomie résidentielle...**

Entre 25 et 29 ans, en France, les jeunes consacrent 19% de leur ressources financières à se loger contre une charge de logement moyenne de 9% entre 45 et 59 ans, et de 5% après 60 ans. Il y a 30 ans, le logement des jeunes représentait 13% de leur budget. La charge s'est alourdie et il n'est pas facile aujourd'hui de se loger avec des ressources limitées. Au-delà de la difficulté à se loger, le risque de consacrer une part de revenus trop importante pour se chauffer est également liée au niveau de vie si bien que les jeunes sont particulièrement vulnérables en termes de précarité énergétique, surtout lorsqu'ils sont encore étudiants ou à la recherche d'un premier emploi<sup>2</sup>. Ainsi, le chemin vers l'autonomie résidentielle n'est pas toujours linéaire : la solidarité familiale en constitue l'un des conditions ainsi que l'obtention d'une situation d'emploi stable. En effet, l'instabilité sur le marché du travail peut contraindre à un retour au foyer familial.

#### **Connaître les phénomènes qui caractérisent le logement des jeunes actifs pour adapter l'offre de logement sur les territoires**

Dès 2007, une étude conduite par l'Union régionale pour l'habitat des jeunes (URHAJ), en partenariat avec le Conseil régional, la Caisse des dépôts et consignations et la Direction régionale de l'équipement a été menée par le Céreq pour mieux cerner les caractéristiques de logement des jeunes actifs (16 à 30 ans) et d'évaluer leurs besoins en logement temporaire sur les 14 bassins d'habitat de la région.



Les jeunes de 16 à 30 ans se concentrent dans les pôles urbains et le parc privé tient une place essentielle dans l'accueil des jeunes ménages. Ainsi, 72% des emménagements se font dans le parc privé pour les moins de 25 ans. Ce sont les sites universitaires de Caen, puis Cherbourg, Lisieux, Alençon, Saint-Lô et Vire qui sont les plus attractifs. Si l'emploi attire les jeunes, l'offre de formation entraîne également une pression sur le parc d'hébergement or les centres de formation des apprentis privés qui concentrent 84% des apprentis régionaux (8 200 jeunes) ne proposent que 1 290 places d'internat. L'offre de formation est par ailleurs très concentrée : 37% sur Caen, 24% à Coutances et 20% à Alençon. Souvent les jeunes actifs doivent ainsi assumer une double résidence ou une résidence alternée en expérimentant pour la première fois, les aléas de l'entrée dans la vie active, les multiples démarches administratives, la construction de leur nouvelle vie sociale et professionnelle sur un nouveau territoire.

L'emploi non durable constitue près de la moitié des nouvelles embauches chez les jeunes, qui représentent 26% des salariés de la région. Les départs du domicile parental s'enclenchent massivement à partir de 22 ans mais ne sont pas nécessairement définitifs : un sur cinq s'avère provisoire et neuf fois sur dix le retour au domicile parental est le fait de difficultés professionnelles.

L'étude met en évidence les difficultés rencontrées par les jeunes débutant leur vie professionnelle, qui résultent d'exigences contradictoires des marchés du travail et du logement :

- d'un côté l'entrée dans la vie active est marquée par la précarité (fractionnement et instabilité des emplois, situations changeantes et parfois imprévues) lors d'une phase de pré stabilisation qui s'étire en moyenne sur 4 à 5 ans après la sortie du système éducatif. Elle expose ainsi les jeunes à de fréquentes mobilités résidentielles qu'ils doivent réaliser en contexte d'incertitude quant aux lendemains et avec des moyens financiers inadaptés au prix du marché ;
- de l'autre côté, le marché du logement exige de sérieuses garanties et une vision de l'avenir plutôt stable. Les délais de préavis et les coûts d'entrée et de sortie de logement rendent difficile l'ajustement du parcours résidentiel aux opportunités d'emploi et constituent alors un frein à la construction de l'itinéraire professionnel.

Dans ce contexte, si l'on veut éviter une installation dans la précarité des jeunes, il est important de développer sur le marché du logement une alternative pour accompagner cette mobilité et amortir les incertitudes. Le développement d'une offre de logement temporaire permettrait la proximité au nouveau lieu de travail pour le temps d'un contrat à durée déterminée, que ce soit un premier emploi ou dans le cadre de la formation.

L'inscription dans le territoire est aussi un enjeu essentiel pour l'accueil des jeunes actifs avec une offre de services adaptée à leurs besoins dans le cadre d'une approche globale. Cela concerne notamment : les aides financières pour solvabiliser les jeunes, la fonctionnalité des locaux, l'accès aux moyens de communication (Internet en particulier) et aux réseaux de transports, l'animation de la vie sociale dans les structures, les échanges avec l'extérieur ou encore la restauration. L'offre de logement temporaire se conçoit alors comme un service global, véritable projet à l'attention des jeunes.

### **Développer une offre en logement temporaire adaptée et mieux communiquer sur cette offre et les aides financières**

L'enjeu principal consiste à adapter l'offre de logement aux besoins des jeunes en prenant en compte les contraintes de mobilité (stages, alternance, premier emploi de courte durée etc.) et d'autre part, à prévenir les freins ou les ruptures de parcours de formation liés à l'absence de solution de logement de proximité (internat par exemple) ou au coût de la double résidence. Sur ce point, l'augmentation de la part du coût du logement dans le budget des jeunes a modifié les pratiques avec le développement de nouveaux modes « d'habiter » : colocations, cohabitations inter-générationnelles, hébergement temporaire, logements de meublés. Ainsi, [l'association le Lien](#) propose en Basse-Normandie la mise en relation de seniors disposant d'espaces d'habitation libres et de jeunes en recherche de logement, dans le but de répondre au problème de pénurie de logement rencontré par les étudiants, les jeunes travailleurs ou les jeunes demandeurs d'emploi.

Les offres de logement pour une occupation ponctuelle sont souvent rattachées à des Foyers de jeunes travailleurs et il y a des organisations avec des associations pour faire le lien avec cette offre mais celle-ci doit gagner en lisibilité et visibilité pour des jeunes. En effet, l'étude réalisée par le Centre régional d'information jeunesse (CRIJ) sur les besoins en information des jeunes en 2013 fait le constat que la plupart des jeunes réalisent leur recherche de logement dans l'urgence et souvent par le biais d'Internet et qu'ils ne savent pas toujours où s'informer. Sur ce point, un guide a été publié récemment à destination des jeunes et des professionnels qui les accompagnent, abordant les aides financières, les lieux pour se faire accompagner dans sa recherche, les sites utiles où trouver des offres, les lieux d'hébergements mais aussi des conseils pour préparer sa visite et son installation.



[Consulter le guide](#)

### **Diagnostic territorial à 360° en Basse-Normandie : des besoins en petits logements pour les jeunes et des problématiques d'errance**

Dans le cadre de la mise en œuvre du plan quinquennal de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale adopté en janvier 2013, un diagnostic territorial partagé à 360° du sans-abrisme au mal-logement a été élaboré dans chaque département. Des travaux menés sur les départements bas-normands, il ressort :

- ◆ Un manque de logement pour les jeunes actifs sur tous les territoires, notamment des petits logements à faibles loyers
- ◆ Des jeunes pour lesquels les parcours sont plus complexes et moins fluides:
  - Des jeunes de moins de 25 ans sans ressources pour accéder à un logement
  - Des jeunes sortants d'établissements (décrocheurs scolaires, sortants de structures pour enfants en situation de handicap, sortants de dispositifs de l'Aide sociale à l'enfance, etc.) qui pour certains refusent un accompagnement social par rejet des institutions
  - Des jeunes vivant à la rue, souvent accompagnés d'animaux et avec des problématiques d'addictions, qui ne font pas de demande d'hébergement

Suite à ces constats, des axes de travail ont été proposés : amélioration de la coordination des acteurs en amont de la sortie des institutions, travail en réseau (hébergement, santé, soins, accompagnement social...).





Quatre groupes de travail menés par l'ARS, la DDCS du Calvados, l'Association des directeurs et des cadres (ADC) et la FNARS se mobilisent actuellement sur cette problématique des jeunes en errance:

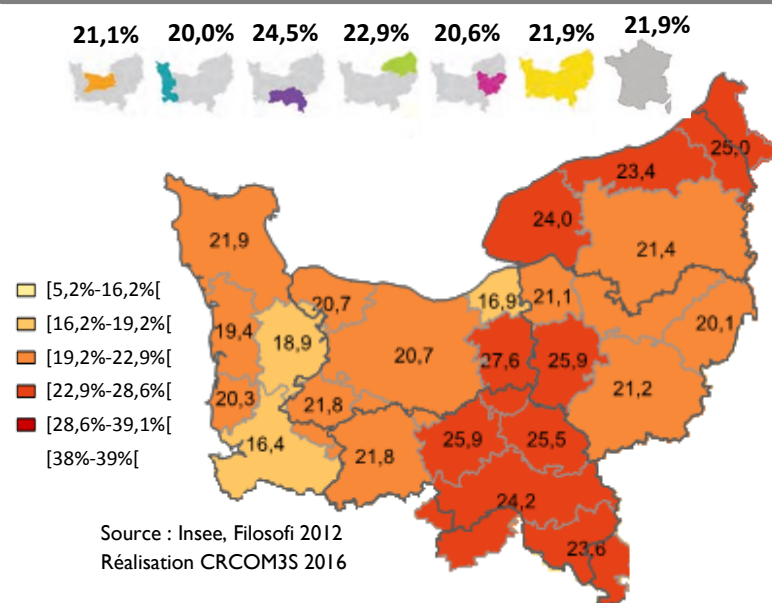
- dans le cadre du Programme régional d'accès à la prévention et aux soins de l'ARS, un chercheur de l'IRTS secondé par des élèves de 2<sup>ème</sup> année d'assistant de service social travaillent la question de la santé des jeunes en errance
- La FNARS a lancé une commission jeunes sur cette même problématique des jeunes en errance devant le constat d'arrivée de jeunes dans les structures d'hébergements avec des problématiques d'errance déjà installées après des ruptures post accompagnement en institutions médico-éducatives ou médico-sociales.
- L'ADC travaille quant à elle sur la question de l'errance en s'attachant à la question de l'articulation entre la prise en charge du secteur enfance et celle du secteur adulte.
- La DDCS du Calvados travail sur les jeunes en errance sur l'agglomération caennaise.

Ces travaux pourront être mutualisés et rapprochés de ceux menés par le Conseil départemental du Calvados sur la qualité d'attachement des enfants au sortir de l'Aide sociale à l'enfance ou encore des travaux menés par l'Observatoire régional de la santé de Basse-Normandie sur les événements de vie difficiles survenus pendant l'enfance et leur impact sur la santé mentale mais aussi physique. Une synthèse de ces travaux permettrait ainsi une capitalisation et une diffusion de leurs enseignements à l'ensemble des acteurs intéressés par ces questions.

### Une pauvreté plus fréquente chez les moins de 30 ans que pour le reste de la population et un poids important de la solidarité familiale

Comme le rappelle Claude Richez dans son article sur l'[Accès des jeunes aux droits sociaux](#), en France, le financement de l'autonomie des jeunes

#### Taux de pauvreté des moins de 30 ans en 2012 par zone d'emploi



repose en grande partie sur l'entraide familiale et se traduit par une forte familiarisation des aides attribuées aux jeunes. L'intervention de l'Etat positionne ainsi les jeunes en qualité d'ayant droits et laisse reposer de manière non négligeable le coût de l'allongement des études et des difficultés d'insertion professionnelle sur les familles. Cet état de semi dépendance des jeunes adultes qui tend à s'allonger sous les effets de la crise, et le poids de la solidarité familiale dans leurs ressources sont sources d'inégalités intra générationnelles fortes.

En effet, comparativement à l'ensemble de la population, la pauvreté<sup>1</sup> est nettement plus fréquente chez les moins de 30 ans et touche ainsi un jeune sur cinq en Normandie, proportion équivalente à celle du reste de la France métropolitaine. Cette pauvreté est plus fréquente dans les pôles urbains. Ces situations de pauvreté des moins de 30 ans sont plus prégnantes sur zones d'emploi de Lisieux (27,6%), d'Argentan (25,9%), Bernay (25,9%) et L'Aigle (25,5%).

Concernant le niveau de vie des jeunes normands de moins de 30 ans, il est un peu inférieur à celui rencontré en moyenne en France métropolitaine, soit un revenu annuel de 16 800 euros contre 17 200 euros par unité de consommation.

L'enjeu est donc d'une part de lutter contre le non recours aux droits qui touche particulièrement les jeunes ; et d'autre part, de parvenir à garantir la solvabilité économique des jeunes majeurs sachant les difficultés de logement et d'intégration sur le marché du travail qui pèsent actuellement sur leur parcours d'autonomie.

En France, selon l'Institut national de la statistique et des études économique (Insee) "Un individu (ou un ménage) est considéré comme pauvre lorsqu'il vit dans un ménage dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté". Ce seuil de pauvreté est déterminé par rapport à la distribution des niveaux de vie de l'ensemble de la population et correspond à 60% du niveau de vie médian, soit 987 euros par mois pour une personne seule en 2012. Pour en savoir plus, consultez [l'Insee en bref dédié à la pauvreté et ses définitions](#).

### Lutter contre le non recours aux droits sociaux des jeunes : les enjeux d'une communication plus lisible et de la coordination des acteurs

Les différents travaux et expérimentations menés en région mettent en exergue l'importance du temps d'écoute et d'orientation des jeunes par les structures d'accompagnement. Est également mis en avant l'importance de leur mise en réseau pour la prévention de rupture dans les parcours de vie des jeunes que ce soit en termes de santé, de logement mais aussi concernant l'ensemble de leurs droits qu'ils méconnaissent souvent.

Les collaborations entre missions locales, CCAS, organismes de protection sociale (Caf, CPAM), assistants sociaux du Conseil départemental sont toujours perçues comme de véritables atouts ou des leviers à développer pour un meilleur accompagnement des jeunes. Le développement de la connaissance mutuelle des structures et l'identification de référents pour une réponse rapide aux besoins identifiés et ce, entre secteurs sanitaire, social, médico-social mais aussi avec les associations et acteurs au plus près des jeunes (animateurs, éducateurs et formateurs) est ainsi à poursuivre.

Plusieurs types d'aides ont été mis en place par l'Etat et les collectivités afin de couvrir divers champs d'intervention : pour la culture, le sport, le logement...certaines sont complémentaires, d'autres redondantes et des interstices demeurent non couverts. Le renforcement de la complémentarité et de la visibilité des aides, en mutualisant certaines aides directes existantes (entre Etat et collectivités) et en redéployant les fonds vers les dispositifs les plus pertinents et les mieux identifiés par les jeunes permettrait certainement une meilleure mobilisation de ces derniers.

## Les études disponibles

### Santé

#### En région

[Info-Santé Basse-Normandie: Enquête santé des bas-normands, les jeunes âgés de 18-30 ans](#) - ORS de Basse-Normandie - avril 2015

Etude de terrain sur l'Impact des représentations des acteurs de première ligne sur l'alcoolisation précoce des jeunes sur le territoire de L'Aigle - IRTS, PREFAS dans le cadre du PRAPS de l'ARS

Expertise sociale menée par un groupe de 10 étudiants assistants de service social de 2<sup>ème</sup> année pour la mise au point d'un outil de communication à destination des jeunes qui quittent le régime de Sécurité Sociale de leurs parents - IRTS, PREFAS dans le cadre du PRAPS de l'ARS - janvier 2015

[Info-Santé Basse-Normandie: la santé des étudiants de Basse-Normandie](#)- ORS de Basse-Normandie - décembre 2012

[Etude sur la santé des lycéens en Basse-Normandie](#) - ORS de Basse-Normandie - septembre 2008

[Bulletin n°22 : La santé des apprentis en centre de formation \(CFA\)](#) - ORS de Basse-Normandie - avril 2008

#### Au national

[Bien manger, manger bien. Les jeunes et leur alimentation](#) - INJEP bulletin jeunesses, études et synthèses n°7 – janvier 2012

[Le suicide des jeunes en France. Fiches Repères n°30](#) – INJEP– janvier 2015

[Santé et sexualité des jeunes pris en charge par la PJJ. Entre priorité et évitement](#) - INJEP-juin 2015

### Logement

#### En région

Lancement d'une étude sur les jeunes en errance, IRTS-PREFAS dans le cadre du PRAPS de l'ARS

Lancement d'une étude sur le parcours des jeunes en errance, ADC (Association des Directeurs et des Cadres)

[Insee Analyses n°7 "Se chauffer et se déplacer, un budget trop lourd pour près de 30% des ménages bas-normands"](#) - INSEE - janvier 2015

Synthèse régionale du diagnostic à 360° - DRJSCS Basse-Normandie

[Net.Doc 103 "Sécuriser l'accès au logement des jeunes - Déploiement de l'activité de l'association Logement intergénération en Normandie \(LIEN\) à l'échelle du territoire bas-normand](#) - CEREQ– novembre 2012

Le logement temporaire pour les jeunes actifs en Basse-Normandie - URHAJ - mai 2007 : [rapport](#) - [synthèse](#) - [4 pages](#)

[Diagnostic à 360° du « sans-abrisme au mal logement » du département de la Manche](#) - septembre 2015

#### Au national

[La question du logement \(J.-C. Richez/Janvier 2013\). Fiches repères n°21 – INJEP- janvier 2013](#)

### Précarité financière

#### En région

[Insee Analyses Basse-Normandie n°14 -"Près de 200 000 bas-normands sous le seuil de pauvreté"](#) - INSEE– juin 2015

[Insee Analyses Basse-Normandie n°7 "Se chauffer et se déplacer, un budget trop lourd pour près de 30% des ménages bas-normands"](#) - INSEE - janvier 2015

[Cent pour cent basse-normandie n°246 "Formes et facteurs de pauvreté en Basse-Normandie: de nombreux bas-normands proches du seuil de pauvreté"](#) - INSEE - octobre 2013

["La pauvreté en Basse-Normandie, contours de la pauvreté et indicateurs de fragilité "](#) - DRJSCS- 2013

["La pauvreté: de l'Union européenne à la Basse-Normandie"](#) DRJSCS- 2010

[Synthèse sur les conséquences de la précarité des familles sur les enfants](#) - CRCOM3S- 2010

#### Au national

[Revenus étudiants : de fortes disparités liées à la diversité des parcours. Jeunesses études et synthèses n°11-](#) INJEP- novembre 2012

### Accès aux droits

[Accès des jeunes aux droits sociaux](#) (J.-C. Richez– F. Labadie/ Janvier 2013) Fiches repères n°2 - INJEP - janvier 2013

[Accès au Droit des enfants et des jeunes](#) (J.-C. Richez/Déc. 2012) Fiches repères n°1 - INJEP - décembre 2012